

CCSEHDAA - Procédure de mise en candidature

Avant l'assemblée générale :

- Invitation à l'Assemblée générale et information sur le processus de mise en candidature
- Mise en candidature par formulaire
- Vérification de l'admissibilité des candidatures
- Réponse aux candidats recevables par courriel

Pendant l'assemblée générale :

- Courte présentation des candidats par type de poste
- Vote pour les candidats par type de poste (vote par bulletin)

Après l'assemblée générale :

- Dépouillement des bulletins de vote par les scrutateurs
- Transmission des résultats de vote au Comité de parents (CP) à des fins de désignations
- Désignation des membres parents et des substituts par le CP (27 octobre 2026)
- Diffusion des noms des nouveaux membres et substituts sur la page web du CCSEHDAA et du CP